



ARRÊTE PERMANENT DU MAIRE

2022.104 p

Délégation de fonctions à Mme Séverine ROGEZ, 2^{ème} Adjointe au Maire

LE MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-18, qui confère au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, le pouvoir de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à des membres du conseil municipal.

VU la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2020 fixant à sept le nombre des adjoints au Maire

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints du 20 mars 2020

VU l'arrêté du 2020.11 en date du 27 mai 2020 portant délégation de fonctions de Madame Séverine ROGEZ

Considérant la nécessité pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service, de modifier la répartition des fonctions assurées par les adjoints au Maire

ARRETE

Article 1 : Madame Séverine ROGEZ, 2^{ème} Adjointe au Maire est déléguée pour intervenir dans les domaines concernant **la jeunesse, des affaires scolaires et de la Culture.**

Article 2 : Cette délégation de fonction entraînant délégation de signature, la signature de l'Adjoint sera précédée de la mention « par délégation du Maire ».

Article 3 : La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

Article 4 : La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission à Monsieur le Sous-Préfet, de sa notification au délégataire et de l'affichage en Mairie. Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et copie sera adressée au Receveur Municipal.

Fait à BILLY-BERCLAU, le 30 août 2022

Le Maire,

Steve BOSSART

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

Affiché en Mairie le :

Notifié le :

signature du délégataire
Séverine ROGEZ